L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 4 JUILLET 1867. — Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE. Par an, $16; par semestre, $8; par trimestre, $4. Prix d'un exemplaire, 10 CENTS.

EDITION BI-HEBDOMADAIRE Paraissant le Mardi et le Samedi. Par an, $5; par semestre, $3.

TARIF D'ANNONCES.

Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.

Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.

Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.

Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront $20 net le carré par mois.

Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu avec elles, mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 25 pour cent.

Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents par la ligne pour chaque insertion.

Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.

Les annonces dont le nombre d'insertions ne sera pas indiqué seront publiées six fois.

Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur seront envoyés à la fin de chaque mois.

NOUVELLE-ORLEANS:

JEUDI MATIN 4 JUILLET.

☞ Pour la liste des navires et steamboats arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions en douane, voir à la page anglaise.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par M[on]tgomery, Bros & Co.—à 10 heures, en face du Marché aux Viandes la cargaison de fruits de Nautis reçue par la goélette Brazos.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN, VENDREDI.

Par [illegible] à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, un îlet borné par les rues Van Buren, Euphrosine, Troisième et Venus.—Un autre sur les rues Venus, Euphrosine, Deuxième et Troisième.—Un autre sur les rues [illegible], Avenue St-Jean et Turnpike Road.—Un autre sur les rues Salcedo, Douane, Bienville [illegible] et un autre sur les rues Conti, Lopez, Salcedo et [illegible].

Par [illegible]—à 4 heures et demie, encoignure [illegible] et Chemin du Bayou au lot de meubles et ustensiles de cuisine, un buggy et 25 selles.—Aussi, à son magasin d'encan, un lot de meubles, vaisselle, verrerie, [illegible], un lot de souliers du pays, un coffre-fort, et l'ameublement d'un salon de barbier.

Par Lewis Stein & Bros à leur salle d'encan, habillements, marchandises sèches, chemises, &c.

Par O. Valeton—à 10 heures et demie, rue du Bassin, près de [illegible] Canal, le stock entier de la manufacture de [illegible] de sauces.

Par [illegible] de Ferlet—à 11 heures, au No 310 de la rue de Chartres entre Hôpital et Quartier, de beaux meubles de salon, de chambres à coucher et de salle à manger, tapis, glaces, belles pendules, ornements de cheminées, [illegible], porcelaine et verrerie, ustensiles de cuisine, batterie de cuisine, &c.—Aussi un magnifique piano Pleyel.

☞ Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille Levée

BONNE OCCASION POUR LES MARCHANDS DE FRUITS.—Nous appelons leur attention spéciale sur la grande vente de MM. Montgomery Bros & Co. qui aura lieu aujourd'hui devant le marché aux légumes du Second District à 10 heures du matin. La cargaison entière de fruits assortis de la goélette Brazos, de Nautla, sera offerte à l'encan.

AVIS IMPORTANT.

Nos ateliers étant fermés aujourd'hui, à l'occasion de l'anniversaire du 4 Juillet, "l'Abeille" ne paraîtra pas demain. Les Annonces qui étaient marquées pour paraître le Vendredi 5 sont insérées dans l'édition de ce jour.

Le 4 Juillet.

Pour cette année, le 4 juillet ne nous est point favorable, et ne sera pas pour nous un souvenir de liberté. Nos dépêches télégraphiques de ce matin viennent outrageusement à l'appui de ces deux lignes. Qu'on lise ces dépêches et l'on verra que notre langage est faible comparativement à l'oppression que le Congrès veut faire peser sur nous. Jamais encore à l'égard des vaincus, le Congrès ne s'était livré à une si lourde tyrannie. Le bill présenté par Wilson n'est pas encore voté, il est vrai, mais il le sera, et s'il échouait par hasard, vingt autres bills de même force prendraient sa place et, sur le nombre, il suffira de l'adoption d'un seul pour effacer les derniers vestiges de l'indépendance des Etats du Sud.

En attendant, c'est le Kentucky qui souffre, c'est le Kentucky qu'on étouffe. Sur la résolution d'un représentant, dit républicain, la Chambre vient d'annuler huit élections congressionnelles; et ces huit élections étaient du Kentucky, qui perd en conséquence huit votes démocratiques sans pouvoir les remplacer par d'autres démocrates. Si le Kentucky veut être représenté, il faudra qu'il mente à son opinion et qu'il envoie au Congrès des radicaux nègres. Autant vaut dire que le Kentucky, comme Etat, n'existe plus. En cinq minutes le Congrès en a vu la fin, la fin d'un Etat qui se glorifiait naguère de ses Henry Clay, de ses Crittenden, de ses Guthrie et de ses Breckinridge.

Voilà le 4 juillet du Kentucky et le nôtre.

Affaires municipales.

L'attitude que les Conseils de ville viennent de prendre vis à vis du maire, et les sentiments d'hostilité que le maire manifeste en toute occasion à l'égard des Conseils, rendent presque impossibles tous rapports entre ces deux autorités. Il y a bien évidemment opposition systématique de la part de l'une et résistance systématique de la part de l'autre. Cela fait que si l'une des deux avait par hasard, sur un sujet quelconque, des intentions honnêtes et des vues sages, ces intentions et ces vues échoueraient très certainement devant le mauvais vouloir de l'autre. En ce moment le maire, protesté de sa bonne foi dans la dernière communication qu'il a adressée aux Conseils, et dont nous avons dit hier quelques mots. Ce n'est pas pour détruire le crédit des billets de ville qu'il a agi ainsi, qu'il l'a fait, mais pour le fortifier et l'élever à un niveau où il n'a pas encore été jusqu'ici. Nous ne pouvons douter un instant de la sincérité des explications données par le maire Heath, après ce qu'il a déjà fait pour ces mêmes billets, à la circulation desquels son action d'aujourd'hui nuit pourtant d'une manière considérable. La vérité est que M. Heath les a sauvés une fois en s'opposant à une opération de dupe où les Conseils avaient voulu entraîner la ville, sous prétexte de rendre service à l'Etat, à l'Etat représenté alors par une Législature extravagante. Cette Législature, en effet, venait de voter pour $6,616,231 d'allocations diverses, quand le Trésor de ce même Etat n'avait pas même l'assurance de recevoir en taxes le quart de cette somme. On ne pouvait concevoir une plus mauvaise opération, et pourtant nos Conseils de ville l'avaient acceptée. Y avait-il là de leur part ignorance, incapacité ou prévarication, ou y avait-il de tout cela un peu et même peut-être beaucoup? c'est ce que nous ne prouvons pas la liberté de dire, ne rappelant le fait que pour indiquer à chacun le degré de confiance qu'il mérite. Le maire Heath ne doit pas être blâmé pour avoir fait échouer une combinaison financière qui eut discrédité entièrement et pour toujours notre circulation de ville et eut contribué plus que toute autre mesure à la ruine de l'Etat. Maintenant, quel est son tort? car nous ne voulons pas l'exonérer des fautes qu'il a pu commettre, après avoir avoué qu'il a fait quelque bien.

Le grand tort de M. Heath c'est d'avoir cherché publiquement et avec fracas des renseignements sur la légalité d'une certaine émission de billets faite pendant les vacances municipales de l'année dernière. Il est évident pour nous que M. Heath a été circonvenu en cette occasion par quelques gens conjurés contre les Conseils de ville. On ne peut douter que le général Sheridan ait voulu les révoquer et qu'il ait cherché pour cela une occasion favorable. Le général Sheridan se servait naturellement du maire Heath, sa créature, et le maire, sans réfléchir, s'est jeté éperdument, ou plutôt, est tombé éperdument dans la première combinaison venue. Il a donc attaqué les œuvres financières des Conseils sans les avoir bien étudiées, et sans avoir découvert précisément ce qu'elles pouvaient avoir de répréhensible. Aussi sa première communication a-t-elle été sans effet. Elle n'a blessé personne, bien que peut être tout le monde ne fut pas innocent. Mais le crédit de la ville en a souffert et en souffre encore.

Le maire néanmoins persiste dans ses dénonciations et, pour cette fois, il frappe un peu plus juste en blâmant les délibérations secrètes des Conseils quand il s'est agi pour eux d'autoriser ou de sanctionner les résolutions du comité de finance, résolutions adoptées en leur absence. Pourquoi les Conseils ont-ils sanctionné à huis clos ce qui pouvait s'avouer et se proclamer les portes ouvertes?

Pourquoi cacher cette augmentation d'un million dans la circulation de la ville? Le but des Conseils était probablement d'éviter toute discussion de la presse à ce sujet dans l'intérêt de cette circulation même; mais puisque les Conseils sentaient le besoin d'agir avec réserve à cet égard, ils comprenaient donc bien le danger que courrait le crédit municipal si on le chargeait d'une émission de plus; et s'ils comprenaient bien ce danger, comment ont-ils pu se décider plus tard à accepter une mesure qui ajoutait non pas un million mais deux millions et demi à la circulation de ville quand il fut question de favoriser les extravagances financières de l'Etat.

Le maire a donc raison de dénoncer les séances secrètes qui ont sanctionné une émission dont le public n'avait aucune idée, quand au contraire le public eut dû être mis le premier en pleine confidence. Le système gouvernemental sous lequel nous vivons se nourrit de publicité, c'est là sa condition d'existence. Otez cette condition, le système périt. Les Conseils devaient s'y soumettre.

Toutefois, nous sommes obligé de le dire, bien que des procédés de ce genre puissent faire présumer la fraude, ce n'est pas une raison d'y croire en imitant l'exemple du maire. Notre pauvre conseil municipal ne se trouve pas composé des premières capacités de la ville et il a péché souvent par ignorance, nous n'en doutons pas. Cette ignorance eut eu, on ne sait quelle conséquence, si un homme tout aussi ignorant que nos édiles, mais possédant la sagacité de la malveillance en raison de la différence des origines, ne fut venu leur déclarer la guerre à propos de tout, et quelquefois le maire, sans le savoir peut-être, a rencontré juste.

Par exemple, nous avions reproché souvent nous-mêmes aux Conseils de ville et cela, sous l'administration du maire Monroe, d'employer les fonds provenant de la vente des terrains de batture, à toute autre chose qu'à payer le rachat même des billets émis sur la garantie de cette batture. Les Conseils de ville ont toujours passé outre; une bonne partie des fonds a été touchée et dépensée, et des 500,000 piastres émises en considération de cette garantie, il n'en a pas été amorti plus de $500 peut être. C'est là une violation de la foi publique; nous l'avons dénoncée tout d'abord et ce n'est pas parce que le maire Heath le dit après nous, que nous cesserons de le dire nous-mêmes.

Au contraire, nous profiterons de cette occasion pour insister de nouveau et pour ajouter que ces fonds, détournés ainsi de leur destination légale, ont été dépensés en travaux inutiles, en contrats non justifiés par l'urgence, en de misérables améliorations dont le public ne s'est jamais aperçu, et en frais de procès éternels, toujours perdus et toujours pendants, car ils se succèdent sans cesse et les derniers venus sont toujours les plus nombreux. Quand une administration municipale se conduit ainsi et présente des résultats semblables, il est clair qu'elle prête matière à toutes les censures possibles, et quiconque s'occupera d'elle aura raison contre elle.

La dernière partie de la communication du maire touche à un point que nous avions déjà nous-même mis en lumière, c'est que les billets nouveaux, remplaçant les billets usés de date ancienne, portent les signatures d'hommes qui n'appartenaient pas à l'administration de la ville à l'époque où ces mêmes billets furent émis. Ainsi nous voyons un nombre immense de billets émis dans l'origine sous les signatures de MM. Howell et Walton, circuler aujourd'hui sous les signatures de MM. Mohan et Hernandez ou de leurs députés.

Que faire à cela? Il n'y a pas moyen d'éviter cette anomalie. La municipalité ne peut payer deux fonctionnaires dans l'unique but de leur faire donner tous les jours quelques signatures. Leurs successeurs signent donc pour eux des billets remplaçant ceux de leur temps que l'usage a mis hors de service. Il pourrait y avoir maintes fraudes dans ces opérations qui se renouvellent sans cesse et qui paraissent n'être contrôlées par personne. A cet égard le maire demande des garanties et tout le monde en demandera comme lui. Il faut qu'on sache enfin si la circulation réelle n'excède pas la circulation annoncée, déclarée et établie en mars 1866, et s'il est parfaitement en règle qu'il n'y sera plus ajouté une piastre. La somme actuelle de billets n'est rien pour la ville qui les rachètera ou les convertira quand elle voudra avec une grande facilité. Mais il ne faut pas que ces émissions soient indéfinies et se perpétuent par des délibérations secrètes. Ces sortes de procédés ne pourraient qu'être funestes au crédit de la ville et nous demandons nous-même qu'il y soit mis un terme. En cela le maire a raison et tout le monde l'approuvera.

Il a encore raison quand il dit que les billets n'ont pas été légalisés. Ils ne l'ont pas été en effet et nous avons déjà expliqué nous-même plusieurs fois, comment cette mesure avait manqué. Elle a manqué par ce que la Législature combinée, dont faisait partie l'acte de légalisation des billets, a échoué devant la réprobation publique, et que dans ce naufrage a péri le bill de légalisation, bien qu'il eut été voté par les deux chambres et signé par le gouverneur. Mais, ainsi que nous l'avons dit déjà, cette législature n'avait pas donné aux billets plus de valeur qu'ils n'en ont aujourd'hui, et ils ont aujourd'hui toute valeur de légalité possible, parce que la ville est responsable de leur rachat tout comme s'ils eussent été sanctionnés par les chambres. En conséquence, il ne faut pas insister sur ce point très insignifiant et le maire eut dû le passer sous silence.

VACANCES DES ECOLES PUBLIQUES. — Les dames, les messieurs, les demoiselles et les jeunes garçons qui désirent acquérir une jolie écriture en quelques leçons ou qui veulent apprendre la tenue des livres, les mathématiques, l'anglais, le français, l'allemand ou l'espagnol, pendant l'été, feront bien de commencer immédiatement au COLLEGE COMMERCIAL DE DOLBEAR, encoignure Camp et Commune. Il y a des heures spéciales et des appartements réservés pour les dames, qui devraient toutes tenir à avoir une jolie main et à savoir la tenue des livres.

FETE DU 4 JUILLET. — Les familles Buislay et Zanfretta donneront aujourd'hui une fort jolie fête rue de l'Esplanade, au-dessous de la rue Broad. On y verra une danse sur la corde tendue, une ascension de ballon et des exercices gymnastiques véritablement surprenants. Nous engageons le public à ne pas manquer ce spectacle qui lui est offert gratis.

FETE AU JARDIN MAGNOLIA.—Aujourd'hui, en l'honneur du 4 juillet, une fête magnifique de jour et de nuit sera donnée par M. Louis Bloy dans les jardins du Cèdre Magnolia, au-haut du Bayou. Il y aura concert, bal, jeux forains, tir à l'oie, mât de cocagne, etc, et des prix pour les vainqueurs dans chaque exercice. La nuit les jardins seront illuminés, et la salle de bal pavoisée des drapeaux de toutes les nations; le tout se terminant par un superbe feu d'artifice. Pour voir tout cela, il n'en coûtera que 25 sous d'entrée. Tout le monde sera là.

ASCENSION DU BALLON LOUISIANA. — Par suite d'un arrangement entre M. Louis Bloy et les frères Buislay et Zanfretta, ceux ci feront leur ascension dans les jardins du Cèdre Magnolia, en face du pont du Bayou St-Jean, aujourd'hui 4 de juillet. Ces messieurs exécuteront aussi de merveilleux tours de gymnastique. Voir l'annonce pour le détail de cette fête.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPÉRATURE.—3 juillet.

THERMOMETRE DE C. DUHAMEL, Opticien, Encoignure Chartres et Bienville.

6 heures A. M.	78	degrés.
Midi	83	"
3 heures P. M.	80	"
6 heures P. M.	79	"

DESTRUCTION DE BILLETS.—Plus de $90,000 de billets de ville, y compris $16,000 de billets déchirés, le reste se composant de billets de $20 qui seront remplacés par d'autres de petites dénominations, ont été jetés au feu par les autorités de la ville, mardi dernier.

ECHAPPÉS DE PRISON. — Engène Horst et George Tyler, tous deux accusés de vol dans le magasin de M. B. Gastinel, confiseur, rue du Canal, se sont évadés de la geôle du Second District, en enlevant une partie du plancher du 1er étage, qui est dans un état de vétusté, et se laissant tomber au rez de chaussée d'où ils ont pu gagner une porte donnant sur la rue.

TENTATIVE DE VOL.—Un nègre avait pénétré hier matin dans le magasin de M. McQuade, 87, rue St. Thomas, en forçant une porte; mais le bruit ayant réveillé M. McQuade et son commis, ceux ci se sont élancés sur le nègre, qui a pu leur échapper en les frappant d'une hachette qu'il avait à la main.

INCENDIE. — Hier matin à 1 heure, le feu a éclaté dans le fond de la grande bâtisse 26, 28 et 30 de la rue Bienville, appartenant à Wm. Massy et occupée par A. Blaffer & Co., marchands de bière. Le feu n'a pas fait beaucoup de dégats, mais l'eau qu'on y a jeté a occasionné une perte de $3,000.

CHANGEMENTS DANS LA POLICE. — Le maire Heath a destitué le sergent Thomas, du Second District, et l'a remplacé par L. O. Donnell.

FERMETURE DES COURS.—Les six Cours de District de la Nouvelle-Orléans, se sont ajournées hier au premier lundi de novembre. En attendant, les ordres interlocutoires ou exécutoires seront seuls pris en considération.

STATISTIQUES.—Les importations dans le port de la Nouvelle-Orléans, durant le mois de juin, se sont élevées à.........$ 567,192

Exportations—Marchandises étrang .144,318; du pays 5,233,524

Total............$5,377,842

Coton exporté 20,967,017 livres, évalués à $4,783,760.

ETAT DES ENTREPÔTS—Marchandises entrées............$362,175

Do	retirées pour consommation	317,394
Do	retirées pour transportation	47,811
Do	retirées pour exportation	10,152

CHEMIN DE FER DE PONTCHARTRAIN.—Jeudi prochain 4 juillet, les chars partiront des deux extrémités du chemin de fer de Pontchartrain à chaque demi-heure à partir de deux heures de l'après-midi jusqu'à 8 heures du soir. Pour la plus grande commodité des passagers, un train additionnel partira de la ville à 1 heure.

— Le costume militaire entièrement blanc dont M. de Bismark semble ne pas vouloir se défaire, pendant son séjour à Paris, étonne et amuse les loustics parisiens, qui commencent à croire que le premier ministre du roi Guillaume n'est pas aussi sûr qu'on le croyait encore il n'y a pas plus d'un mois.

Le ministre prussien avait eu d'abord l'intention de faire son entrée à Paris en petite tenue de colonel de la landwehr, uniforme gris, casque en cuir, etc.; mais sur les représentations de M. de Moltke, il a changé d'idée et son arrivée à la gare du Nord, il est rapidement entré dans le cabinet de toilette qui était destiné, et en est sorti bientôt transformé en officier de cuirassier prussien, c'est à-dire avec un costume de drap blanc, un long sabre et un casque en acier poli.

M. de Bismark s'exprime difficilement en français et il confond volontiers le b avec le p, le t avec le d, l'f avec le v, et ainsi de suite, jusqu'à germanisation à peu près complète de ses paroles.

Exécution de Maximilien, Miramon et Mejia.

CORRESPONDANCES ET PIÈCES NON-JUSTIFICATIVES.

Inébranlable férocité de Juarez.

La nouvelle de l'exécution de Maximilien a soulevé partout, en dehors du Mexique, le même sentiment de réprobation contre Juarez et son parti, et même plusieurs journaux mexicains expriment ce sentiment avec une grande énergie. Le *Ranchero* et le *Mexicano* nous sont arrivés tous deux avec ces larges filets noirs qui annoncent toujours les catastrophes qu'on regrette. Les journaux Texiens tiennent le même langage que nous, et si Juarez triomphe dans son pays et obéit aux lois de la république en faisant exécuter des hommes qui, comparativement à lui étaient des héros, nous le plaignons lui et sa république, car des gouvernements de sang ne peuvent pas exister longtemps. Maximilien, Miramon et Mejia sont morts en braves, qui sait comment mourra l'indien Juarez? Il est trop vindicatif et cruel, il est trop petit pour être courageux.

Télégramme de Queretaro à San Luis Potosi, reçu le 18 juin 1867.

A Son Excellence Sébastien Lardo de Tejada.

Arrivé à Queretaro aujourd'hui, j'apprends que les trois prisonniers condamnés le 14 sont moralement morts dimanche dernier, et tout le monde le considère ainsi, car tous leurs préparatifs pour mourir ayant été faits, ils s'attendaient à chaque instant pendant une heure entière à être conduits au lieu où ils devaient recevoir la mort, avant que l'ordre pour suspendre l'exécution put leur être communiqué par la voie télégraphique. Les usages de notre siècle ne permettent pas qu'après avoir souffert cette terrible agonie, ils doivent mourir une seconde fois.

Au nom de l'humanité et du ciel, je vous conjure d'ordonner que leur vie soit épargnée, et vous répète encore que je suis sûr que mon souverain S. M. le roi de Prusse, et tous les monarques de l'Europe unis par les liens du sang avec le prisonnier, savoir: Son frère, l'Empereur d'Autriche, sa cousine, la reine d'Angleterre, son beau-frère le roi de Suède, consentiront volontiers à donner à Son Excellence, Benito Juarez, pleine garantie qu'aucun des prisonniers ne remettra jamais le pied sur le territoire mexicain.

A. N. MAGNUS.

Réponse de Juarez.

San Luis Potosi, 18 juin 1867—10 05 P. M.

Au baron A. N. Magnus ministre prussien, à Queretaro.

Je suis fâché de vous dire en réponse au télégramme qu'il vous a plu de m'adresser ce soir que, comme je vous l'ai dit avant hier dans cette ville, le président de la république ne croit pas qu'il soit possible d'accorder le pardon de l'archiduc Maximilien pour les plus graves considérations de justice et de la nécessité d'assurer la paix de la république.

Je suis, baron, votre respectueux et obéissant serviteur.

LERDO DE TEJADA.

Avis officiel d'Escobedo.

Télégramme de Queretaro à San Luis, 19 juin 1867.

Citoyen ministre de la guerre,

Le 14 du courant, à 11 heures du soir, le Conseil de guerre a condamné Maximilien d'Hapsbourg, Miguel Miramon, et Thomas Mejia à la peine de mort.

La sentence ayant été confirmée par ce quartier-général, le 15, l'exécution fut fixée au 16; exécution qui a été suspendue jusqu'à aujourd'hui par ordre du gouvernement suprême. Il est maintenant sept heures du matin, heure à laquelle les dits Maximilien, Miramon et Mejia ont été fusillés.

Communiquez, je vous prie, cette nouvelle au citoyen-président de la république.

M. ESCOBEDO.

On écrit de Matamoros, le 28 juin 1867:

Le procès, si toutefois on peut appeler cela un procès, de Maximilien, archiduc d'Autriche, ex-empereur du Mexique, a été terminé le 14.

L'Empereur, Miramon et Mejia, qui ont été condamnés à être fusillés le 16, à 3 h. p. m., mais à la requête des prisonniers, on leur a donné trois jours pour faire leurs dernières dispositions et ils auraient dû être exécutés le 19.—Tel est le contenu de la dernière lettre que j'ai reçue.

Castillo et d'autres brigadiers-généraux, ainsi que les colonels Mariano Monterde, Marino Reyes et Juan Othon, doivent être jugés aussi par des cours militaires par ordre du gouvernement suprême.

Seront jugés aussi tous les chefs connus de bandes, tels que: Reidmet, Almanza, Jesus, etc, lieutenants colonels de l'empire, ainsi que Manuel Aguirre et Manuel Domingnez, le premier ex-ministre de Maximilien, le second, préfet de Queretaro, comme traîtres au gouvernement.

NOUVELLES DE MEXICO.

Un courrier de San Luis Potosi, où est le siège du gouvernement libéral, est arrivé à Matamoros, le 27, avec les dépêches suivantes qui avaient été publiées dans les journaux de San Luis:

Tacubaya, 20 juin 1867, 9 P. M.

Au citoyen Mejia, ministre de la guerre.

Le général Leonardo Marquez a été déposé hier à Mexico. Don Ramon Tavera lui a succédé à 3 P. M. Ce dernier a demandé une entrevue. L'entrevue a eu lieu hier matin. Ils demandent des garanties pour la vie et pour les biens, que je ne pouvais ni dois accorder, mais son anxiété est telle, que j'ai fait suspendre les hostilités jusqu'à ce que sa réponse soit reçue.

PORFIRIO DIAZ.

San Luis Potosi, 20 juin 1867, 10 P. M.

Au citoyen Porfirio Diaz, à Tacubaya:

Votre télégramme de cette date, relatif à la demande de Ramon Tavera, a été reçu. Le citoyen président de la république répond que vous devez vous guider par la circulaire émise le 4 mars dernier, qui n'admet pas que les rebelles en armes fassent des conditions de reddition au gouvernement légitime.

MEJIA.

Tacubaya, 21 juin 1867.

Au citoyen Mejia, ministre de la guerre.

J'ai l'honneur de vous informer que la ville de Mexico s'est rendue et que ses défenseurs sont maintenant prisonniers et à la disposition du gouvernement suprême. Je pars à mesure propres à assurer la tranquillité publique, et j'ai ordonné l'entrée des troupes dans la capitale. Informez le président de cela, afin qu'il envoie ses ordres à l'égard des prisonniers.

Je suggère respectueusement que le siège du gouvernement soit immédiatement transféré dans la capitale.

San Luis Potosi, 21 juin 1867.

Au citoyen général Porfirio Diaz.

Le président a reçu avec satisfaction le télégramme annonçant la reddition de Mexico et vous prie et prie aussi votre digne commandant d'accepter ses compliments. Le gouvernement aura égard à vos opinions en ce qui concerne les prisonniers militaires et civils.

Quant aux troupes d'origine mexicaine vous pouvez en disposer comme vous le trouverez bon, les mettant en liberté ou les enrôlant dans vos troupes. Ceux d'origine étrangère vous les retiendrez prisonniers, sujets aux ordres du gouvernement suprême et vous fournirez une liste de ces membres avec leurs antécédents et toutes les explications que vous pourrez avoir. Le gouvernement prendra en considération ce que vous suggérez sur le transfert du siège du gouvernement.

MEJIA,

Ministre de la guerre.

Les mêmes journaux de Matamoros disent que Maximilien, Miramon et Mejia ont été fusillés le 19 du courant à 7 heures du matin. Marquez avec un faible détachement, s'est échappé de la capitale et l'on ignore la direction qu'il a prise.

Le 11 du courant, les autorités de Linares découvrirent un complot dans le but de faire une manifestation en faveur du gouvernement suprême. L'alcade fut de sa main un des conjurés et ordonna l'exécution de deux autres. Les autorités de Linares soutiennent les rebelles de Victoria, qui sont sous le commandement de Gomez.

Francisco de Leon, un des treize gouverneurs de Tamaulipas, a été nommé gouverneur du district central de Tamaulipas. Les autorités de Soto la Marina sont résolues à ne pas reconnaître d'autre gouvernement que celui de Juarez.

Attaque d'une diligence.

La diligence de Damacio était partie de Monterey le dimanche 22, à 5 heures du soir. Parmi les passagers se trouvaient M. H. Brunsweiger et M. Fr. Pierce, de cette ville (Matamoros), et M. L. Grandier. Elle transportait $11,000 en espèces. Vers 7 heures et demie, à une lieue de Cadareyta, elle a été attaquée par des voleurs, au nombre de 27, qui ont fait cercle autour de l'équipage. Mais préalablement, ils avaient fait une décharge d'armes à feu criblant de trous la caisse de la voiture et tuant un des chevaux, mais ne faisant pas d'autre mal. Ils ordonnèrent aux passagers de descendre et les fouillèrent. Ceux qui avaient des armes furent requis de les remettre, ce qu'ils firent; après cela ils furent conduits dans un chapparal où on leur lia les bras. Ils restèrent là alors sous la garde d'un seul homme pendant que les autres voleurs étaient retournés à la diligence pour la piller.

L'homme chargé de garder les prisonniers après avoir attendu un quart d'heure, menaça de tirer sur le premier qui remuerait et s'enfonça dans les broussailles. Après avoir attendu quelque temps, M. Braunschweiger qui avait été mal lié, put se dégager et délivrer les autres. Ils retournèrent à la diligence ou tout se retrouva sauf l'argent qui était parti. La diligence put alors continuer son voyage paisiblement, avec un cheval de moins, et arriva à sa destination sans autre mésaventure.

On attendait à Matamoros un convoi de $100,000 partis le 20, de Monterey.

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE

Action du Congrès.

Quantité de nouveaux bills.

Renversement de la législation actuelle.

Bill pantagruélique de Wilson.

Plusieurs autres bills indigestibles.

Une résolution de Logan.

Elections du Kentucky annulées.

Systématique tyrannie.

Nouvelles commerciales d'Europe.

Baisse du coton et hausse de l'or à New-York.

Londres, 3, midi — Cons. et bons sans changement.

Liverpool, 3, midi—Coton, tendance à la baisse. Mid. Upl. 10 7/8. Orléans 11 1/4. Vendu 8000 balles.

Liverpool, 3 — Le coton a baissé de 1/8.

Londres, 3, 2 h. P. M. — Les consolidés ont baissé de 1/8.

Le brick Secundo, Baredo, de la Nouvelle-Orléans, a brûlé à Barcelonne. La maison Peto s'est mise en banqueroute. La Ville de Paris est partie.

Liverpool, 3 au soir—Coton faible à la clôture à 10 3/4 et 10 7/8. Middling Orleans 11 à 11 1/8. Vendu 8,000 balles.

Washington, 3 — Le tonnerre est tombé sur la maison de cour du comté d'Orange et l'a détruite avec cinq autres bâtisses.

Vicksburg, 3 — Descendu l'Egra Porter, à 8 P. M. Le fleuve baisse.

Baltimore, 3 — Coton plat. Bas Mid 24 à 24 1/2.

New-York, 3 — Farine en baisse. Coton calme. Vendu 1300 balles.

Washington 3 — Le sénateur Sherman désapprouve l'opinion de Stanberry comme une tentative pour annuler les actes du Congrès.

Charles Wood, barbier, dépose qu'il rasa Surratt ici la veille de l'assassinat. Frank W. Heaton dit qu'il a vu une personne ressemblant au prisonnier, devant le Théatre, dans la nuit de l'assassinat. J. B. Rhodes déclare qu'il a vu le prisonnier au Théatre dans la journée de l'assassinat.

Recettes du Revenu de l'Intérieur $1,500,000; Le juge Wayne est mourant.

Au Sénat, aujourd'hui, 34 membres ont répondu à l'appel. Quatre bills concernant la reconstruction ont été présentés. Le bill de Wilson porte que toutes les places sous les gouvernements d'Etat rebelles seront déclarées vacantes dans les 30 jours qui suivront l'adoption du bill. Les généraux commandant les rempliront alors en nommant ceux qui les occupent actuellement ou pourront ordonner des élections. Les Bureaux d'enregistrement auront le pouvoir de refuser l'enregistrement à ceux qui seront suspects de ne pas posséder les qualités requises; d'interroger les postulants, recevoir leurs témoignages, et dans les 20 jours qui suivront l'enregistrement d'effacer les noms enregistrés à tort.

Le bill de Frelinghuysen autorise les commandants à suspendre ou renvoyer les officiers d'Etat, remplir les vacances et valider les actes faits jusqu'ici conformément à ce pouvoir.

Le bill d'Edmund est semblable, excepté que les actes des commandants de District seront sujets à l'approbation du général des armées.

Le bill de Drake contient 12 sections.

Sumner présente plusieurs bills caractéristiques.

Après avoir nommé un comité pour aller voir le président, le Sénat s'ajourne à vendredi.

Chambre.—Cent vingt membres ont répondu à leurs noms. L'orateur a annoncé que la première chose à s'occuper était de faire prêter serment aux nouveaux membres. La délégation du Kentucky s'est approchée de l'orateur, mais alors Schenck s'est levé et a dit qu'il avait en sa possession la protestation de Sam M'Kee contre l'admission de John Young Brown et des affidavits, accusant les huit membres de la rébellion.

Eldridge dit qu'il avait fait une protestation semblable contre Stokes, lorsque le président décida que l'orateur ne pouvait pas être interrompu, et il espère que la même règle sera appliquée maintenant. L'orateur répond que le gentleman doit avoir mal compris le secrétaire et se met à lire la protestation et les affidavits.

Logan présente une protestation pareille contre Trimble. M. Logan présente ce qui suit: Attendu qu'il y a bonne raison de croire que les votants légaux ont été empêchés dans l'Etat du Kentucky pour les représentants au 40ème Congrès, les votants légaux et loyaux dans plusieurs Districts du dit Etat ont été intimidés et empêchés de se livrer à une véritable expression de leur volonté et choix aux polls, par une tourbe sympathique avec les rebelles ou par ceux qui ont activement pris part à la dernière rébellion, et que les dites élections ont été emportées par les votes de plusieurs de semblables rebelles déloyaux revenus depuis la guerre, et attendu qu'il est allégué que plusieurs des représentants élus dans le dit Etat sont déloyaux, c'est pourquoi il est

Résolu que les pouvoirs de tous les membres élus du Kentucky seront référés au comité sur les élections, le quel sera chargé de faire un rapport aussi vite que possible, et qu'en attendant le rapport du dit comité aucun desdits membres ne sera admis à prêter le serment d'office ou à prendre son siège. Après un long débat et l'exception d'Adams, du 7e district, la résolution a passé, annulant ainsi 8 votes démocratiques.

Un comité de neuf membres est nommé pour examiner la question de savoir quelle législation additionnelle est nécessaire pour la reconstruction. Après quoi la Chambre s'ajourne à vendredi.

Louisville, 3—Vendu 500 boucauts de tabac de 4.25 à 9.50. Jambons 14 à 17 Saindoux 11 3/4.

St. Louis, 3—Tabac actif et bien tenu. Coton nominal à 22 et 23. Farine inactive. Extra de 9 à 10 en baisse. Bacon-épaules 9 1/2.

Cincinnati, 3—Farine inactive et en baisse. Prix irréguliers. De famille de 11 à 12. Mais inactif à 74. Coton plat à 22 1/2. Cotés 11 1/2. Jambons en demande. Saindoux languissant à 10 1/2.

New-York, 3 — Grande abondance d'argent. Les courtiers se plaignent de manquer de placements. Prêts sans demande, de 4 à 6 p. cent. Escompte de 6 1/2 à 7. L'or monte et se cote à 138 7/8 à la clôture. Gouvernements fermes et en demande. Actions fermes et en hausse à la clôture.

La Havane, 29 juin—J. M. Morales, membre doyen de la maison de J. M. Morales & Co. est le nouveau directeur de la Banque Espagnole. On rapporte que plusieurs fortes maisons vont se mettre bientôt en liquidation.

Les avis d'Hayti sont peu satisfaisants. Plusieurs villes frontières se sont prononcées pour l'annexion à Santo-Domingo.

On a passé une loi qui interdit le retour de ceux qui ont quitté le pays lors de l'évacuation des Espagnols à moins qu'ils ne soient pardonnés. Le général Rodriguez a été exécuté le 16.

Vera-Cruz, 21—La ville est sur le point de capituler. Santa-Anna est prisonnier à Campêche. D'importants documents ont été trouvés sur sa personne.

On rapporte qu'il y a eu des troubles sérieux à Porto Rico et que nombre d'émeutiers ont été arrêtés.

Londres 3 au soir—Consolidés, 94 1/2. Bons 72 3/4. Céréales inactives. Pas de variation dans les prix. Provisions très languissantes partout.

Savannah 3—Coton plat. Pas d'acheteurs. Reçu 230 balles.

Savannah 3 — Enregistrés aujourd'hui 141 blancs et 159 noirs. Le bureau a reçu l'ordre d'enregistrer tous ceux qui peuvent prêter serment. Tous les postulants qui ont été refusés il y a quelques jours sont invités à revenir pour se faire inscrire.

Richmond, 3—Le premier lot de blé nouveau a été vendu aujourd'hui.

Dans le 3ème ward, les enregistrés de couleur ont eu une majorité de 260. Le maire lancera une proclamation demain, pour recommander la célébration du 4 juillet comme la meilleure preuve que Richmond puisse donner de la loyauté de ses citoyens.

(Dépêches d'hier soir.)

New-York, 2 juillet—Argent facile, sans changement dans les taux. L'or a fermé à 138 1/4. Payé $1,075,000 sur la dette publique. Reçu à la sous trésorerie $1,340,000. Payé $3,405,000.

Washington 2—Deux sénateurs sont arrivés aujourd'hui, Cameron et Castell arriveront à temps dans la matinée pour faire un quorum.

Le caucus est remis à demain soir.

Londres 3 juillet—Le Star et le Herald, parlant du discours de Napoléon, ridiculisent son idée de liberté.

Le Times et le Post s'apitoyent sur Maximilien et dénoncent la cruauté de Juarez.

Athènes, (Grèce) 3 juillet—Le steamer Ariadne a fait son quatorzième voyage à Candie, débarquant des volontaires, des armes et des provisions. Il a été chassé par la flotte turque et leur a échappé.

Rio Janeiro, 8—Les Paraguayens ont attaqué le camp allié, sur la rivière Parana, mais ils ont été repoussés avec de grandes pertes.

Le gouvernement brésilien a fait une commande de 5,000 fusils, se chargeant par la culasse, aux Etats Unis.

Washington, 3—Il y a un quorum dans les deux chambres.

New York, 3—Des nouvelles particulières de Columbia du 10 disent que Mosquera a été capturé par sa propre garde pendant qu'il s'en retournait chez lui après avoir diné avec Acosta. Acosta est à la tête du mouvement et prend le commandement jusqu'à ce qu'un président soit élu.

New York, 3—Coton plat. Mid. 26 1/2. Or 138 3/4.

Nlle-Orléans par New York, 3—Le contrôleur de ville refuse de payer les officiers nommés par Flanders. Son refus est basé sur l'opinion de Stanbery.

BAL DE L'AMBASSADE DE PRUSSE.

Entraînés par les merveilles d'ornementation que chaque nouvelle fête faisait enfanter, nous nous sommes laissés aller à des descriptions qu'il faudrait encore renouveler pour rendre compte du charmant aspect qu'offraient hier les salons de l'ambassade de Prusse; il nous faudrait toujours parler de fleurs merveilleuses, de riches tentures, de plantes exotiques arrachées aux régions les plus favorisées, détailler les glaces, les dorures et le feu des lumières entrelaçant leurs magiques effets, et au bout de la page, le lecteur, fatigué de toutes ces descriptions, finirait par nous dire: vous vous répétez, c'est toujours la même chose.

Nous ne nous occuperons donc pas aujourd'hui des salons, quoique de grandes difficultés aient été vaincues par les ordonnateurs de la fête, qui avaient un espace un peu restreint pour satisfaire aux exigences d'une aussi grande réception. Hâtons nous cependant de dire que tout avait été, habilement prévu, et que, grâce à une vaste galerie construite sur le jardin et dans laquelle on avait établi les tables du souper, et à quelques annexes où se trouvaient installés avec beaucoup de goût l'orchestre et le buffet, l'hôtel avait pu élargir ses débouchés et faciliter la circulation. Mais nous avons promis de ne pas entrer dans tous ces détails; retournons donc vite à la fête, qui a été des plus brillantes et des plus animées.

A dix heures et demie, S. M. le roi de Prusse, sortant d'un grand dîner de soixante couverts chez lord Cowley, arrivait à l'ambassade, où il était attendu au bas de l'escalier par le comte de Goltz, peu après il était rejoint, dans les grands salons du rez de chaussée, préparés à cet effet, par l'Empereur et l'Impératrice des Français, le prince de Prusse, la princesse Mathilde, le prince Humbert, la grande duchesse Marie, le prince de Leuchtenberg, la princesse Eugénie, le grand duc de Mecklembourg Schwerin, le duc Georges de Mecklembourg Strelitz.

Le cortège impérial s'est alors formé, et S. M. le roi de Prusse, donnant le bras à S. M. l'Impératrice Eugénie, et S. M. l'Empereur Napoléon, donnant le bras à la grande duchesse Marie, sont entrés dans la salle du Trône, qui avait été tendue fermée.

A l'entrée des souverains, l'orchestre prussien, composé de cinquante cinq musiciens, dirigé par M. Bilse, a fait entendre l'air de la *Reine Hortense*, et les danses ont immédiatement commencé.

Le quadrille d'honneur était ainsi composé: S. A. le prince royal de Prusse avec S. A. la princesse Mathilde;

Le duc de Leuchtenberg avec la princesse de Radziwill, femme du premier aide de camp de S. M. le roi de Prusse, qui faisait les honneurs du bal, M. de Goltz n'étant pas marié,

Le grand duc de Mecklembourg avec la princesse de Primoli.

Le prince Humbert avec la princesse Eugénie.

Pénétrant alors au milieu des salons et des danses, les regards sont charmés par le spectacle de la plus gracieuse réunion que l'on puisse rêver. Toutes les élégances, tous les luxes, tous les triomphes, celui de la toilette comme celui de la beauté, viennent y affirmer leur succès. Pour être juste, il faudrait donner deux cents noms, mais nous ne pouvons cependant résister au plaisir de citer celles qui nous ont le plus frappés, telles qu'elles reviennent à notre mémoire peut-être infidèle.

Mme de Bourgoing, dans une ravissante robe jaune garnie de roses thé, la comtesse de Pourtales, charmante comme toujours, en blanc et bleu. La comtesse Merry d'Argental avait une toilette blanche d'un goût parfait. Le blanc était, on le comprend, très fort à l'ordre du jour, c'était la couleur de la saison: Mme Fleury et la duchesse d'Isly avaient aussi de très élégants costumes dans cette nuance favorite.

Il faut citer parmi les plus remarquées Mme Drouyn de Lhuys, qui avait une toilette des plus réussies; Mme Fereira, appartenant à la diplomatie, faisait un grand effet. Puis Miles Beckwith, charmantes Américaines, en rose, attiraient tous les regards. Mlle de Hauptpoul était en bleu, Mlle de Sainte Aldegonde et Mlle Hammel, brune piquante, étaient en rose et blanc.

Je m'arrête dans cette liste que je ferais plus longue si ma mémoire ne me faisait pas défaut.

Des minuit et demi, les invités se pressaient dans la galerie où le souper était préparé et où s'est ouverte pour servir immédiatement la longue table, sur laquelle la table des souverains et des princes était dressée dans un des salons du rez-de-chaussée.

On a beaucoup remarqué l'accueil particulièrement bienveillant, que a fait M. le baron de Budberg, ambassadeur de Russie, par les Majestés Impériales et le roi de Prusse. Leurs Majestés sont appelées et se sont entretenues longuement avec lui.

Après le souper, le cotillon a commencé, conduit par M. le comte de Solms, qui dansait avec la princesse Radziwill, et par M. le baron de Rodowitz avec Mlle de Bassano qui, dans sa gracieuse toilette rose, était des plus charmantes.

Ce cotillon, composé de danses allemandes et de quelques figures nouvelles, dans lequel plus de quarante couples figuraient, a été des plus animés et s'est prolongé très avant dans la nuit; il faut ajouter à cette longue liste de fêtes qui s'y sont succédé, une des plus ravissantes. C'était en définitive une des plus ravissantes fêtes données depuis quelque temps à Paris, et il faut un peu bonne qui a d'argent dans le commerce.

(France.)

AUTRES DÉTAILS SUR L'ATTENTAT DU 6 JUIN.

On lit dans le *Figaro*:

"Voici, à propos de l'arrestation de Berezowski, des détails dont nous pouvons garantir l'exactitude.

"M. Lubet, de la garde de Paris, ayant besoin de s'écarter un instant, vit des cavaliers qui regardaient là-bas au galop, rejeter les voitures vers la droite d'une allée qui longeait. Il se trouvait, l'un sous officier lui dit: "L'Empereur passe par là." Le capitaine se place aussitôt.

"Un voiture impériale arrive, au même instant, un coup de feu part à deux pas environ en arrière, et sur la gauche de M. Lubet. Ce capitaine se retourne brusquement et aperçoit devant lui un jeune homme le visage décomposé et la main ensanglantée. Le lui saisit le bras et lui le prend à la gorge. MM. Giraudon, secrétaire de M. le maréchal Canrobert, et Caron, négociant, le saisissent par derrière, une autre personne qui était venue du même côté, M. de Giraudon lui met alors la main sur la bouche.

"En quelques minutes, l'auteur de l'attentat est entouré d'une foule immense. On parle de le tuer sur place.

"Il a été question de la fureur populaire par d'énergiques citoyens qui sont venus en aide au capitaine Lubet et aux personnes qui s'étaient saisies de Berezowski.

"Il a fallu cinq minutes pour parcourir les cinq mètres qui séparaient le lieu de la scène de la voiture sur laquelle on l'entraînait.

"Dix fois le capitaine Lubet a failli être écrasé par la foule en préservant les jours de Berezowski. Enfin, arriverent deux sous officiers de la garde de Paris, Legnerche, et Brescati. Ce dernier, doué d'une force herculéenne, saisit le prisonnier à bras le corps, le lança dans la voiture et se plaça à la droite du blessé, pendant que son camarade s'installait à gauche.

"Survint un peloton de gardes à cheval, sous les ordres de M. de Presle, qui mit le sabre à la main, et escorta la voiture jusqu'à la préfecture de police.

"Dès que la voiture s'est mise en route, Berezowski a repris connaissance, et a crié, avec la foule, Vive l'Empereur! puis a ajouté, Vive la Pologne!

On lit dans la *Liberté*:

"Voici un détail peu connu encore. Au moment où le coup de feu avait été tiré, les empereurs qui ne savaient pas qui était l'assassin se regardèrent. "C'est pour moi, aurait dit l'empereur, c'est un Italien." Le czar aurait immédiatement répondu: "C'est pour moi; c'est un Polonais."

"Cependant M. de Bourgoing, ne se rendant pas compte de ce qui se passait et ne pouvant pas voir les détails de l'affaire, placé comme il l'était de l'autre côté de la voiture impériale, donné l'ordre de partir au galop. La voiture part comme une flèche. L'empereur fait des signes que l'on ne comprend pas. Alors il se soulève à demi dans la voiture, et de la manière la plus énergique, il s'écrie: "Au pas! au pas!"

"Et le cortège impérial reprend l'allure la plus modérée.

"Il paraît qu'au moment où il a repris connaissance, dans la voiture qui le transportait à la Conciergerie, un garde de Paris, comprenant l'interrogatoire muet de son regard lui dit: "Vous avez eu de la chance; l'empereur Alexandre n'a rien!" A cette nouvelle, Berezowski, étouffant de rage, devient extrêmement rouge; ses yeux se congestionnèrent, et l'on crut un moment qu'il allait être frappé d'un coup de sang.

billets du chemin de fer de Jackson à 70 à 72; les bons du chemin de fer des Opelousas, première hypothèque, à 54 à 55. $2,000 en billets de ville se sont vendues à 93 1/2, $3,000 à 93 3/4 et $4,000 en petits billets, à 95—Les billets de la banque de la Louisiane sont cotés à 41 à 43 et les billets de l'Etat à 80 à 81 cents.

BULLETIN COMMERCIAL

BUREAU DE L'ABEILLE, Mercredi soir, 3 juillet 1867.

COTON—Nous avons encore à signaler un marché calme et inactif. Les nouvelles de Liverpool nous ayant fait défaut et les dépêches de New York ayant été d'une nature décourageante, ces causes, jointes au mauvais temps—ont entravé le mouvement. Les lots offerts étaient faibles et en général peu désirables et comme les facteurs n'ont voulu vendre que moyennant des chiffres au-dessus des limites des acheteurs ces derniers se sont abstenus d'opérer, préférant ne remplir leurs ordres qu'après l'arrivée d'avis plus récents. Dans ces circonstances, les ventes n'ont pu former qu'un montant d'à peine 850 balles, prises par cinq courtiers à des prix irréguliers, mais plus faciles. Le marché ayant clos à nos cotes tout en montrant une tendance à la baisse. En référant aux remarques ci-dessus nous répétons nominalement nos chiffres, savoir; ordinary 18 à 20 c, good ordinary 22 à 22½, low middling 23½ à 24 et middling 25½ à 26. La rareté des bonnes qualités a empêché plusieurs acheteurs d'opérer.

ETAT DU COTON.

Stock en mains au 1er sept. 1866, balles		102,062
Reçu aujourd'hui	315	
précédemment	751440—751755	
Balles additionnelles, composées de cotons avariés, épars, de ramassis et d'échantillons	13323	765078
		867160
Expédié aujourd'hui	393	
précédemment	811656	
		812049
Stock en mains		55111

TABAC—Le marché a été fermé, aujourd'hui. Les offres étaient très bornées et comme les demandes de l'Ouest demandé des prix pleins, peu d'affaires se sont opérées. Les ventes ont embrassé 4 boucauts à 1¼ c la livre, 2 boucauts à 5 1/2 c [illegible] boucaut à 11 c et 2 à 12 1/2 c. Hier, 10 boucauts de refused et low leaf ont changé de mains à 6 1/2 c la livre, 10 bts à 10 cts. Le marché est ferme et nous cotons:

Léger—Inférior lugs, 3¾ à 4, good lugs 4¼ à 5, inférior à common leaf 5 à 7—, medium leaf 7½ à 10, fair leaf 10½ à 12½, fine leaf 13 à 15, choice selections 16 à 18 cts.

Lourd—Inférior and trashy lugs 4 à 4¾, good lugs 5 à 5 1/2, à com. leaf 6¼ à 8, medium leaf, 8¾ à 11, fair, 11¾ à 13, fine 14 à 17½, choice selections 18 à 20¼.

SUCRE ET [illegible] ASSE—Les arrivages de la côte, ne nous ont fourni depuis hier que dix boucauts de sucre, il se fait une bonne demande de l'article, mais le stock en est faible, et, conséquemment, les transactions qui s'en font portent un caractère de détail. Il s'est vendu aujourd'hui, 35 barriques de 10 de jaune clarifié, à des conditions privées, 16 do à 15¾, et 15 de prime à choix à 14 1/2 c la livre. Pas de mélasse de la Louisiane. Le stock de sucre de Cube est modéré, mais la demande est peu de chose. L'approvisionnement de mélasse de Cube est fort, mais l'article n'est que peu ou point demandé. La sucre prime à choix de Porto Rico se vend en détail à 14 à 14 1/2 cts la livre.

FARINE. Le marché est calme mais ferme et l'approvisionnement faible. Les ventes, aujourd'hui ont embrassé 1,000 barils, dont 120, 200, 175 et 200 à extra de choix et 200 et 200 à superfine, et 100 de farine de [illegible] Nant, à des conditions privées, 100 de superfine, en détail à $10 à $10¼, [illegible] triple extra à $11 75, et 50 d'extra de choix pour familles à $17 le baril. Hier, sans avis préalable, vente de 1125 barils dont 130, 100 et 200 à extra, [illegible] superfine, 300 d'extra de choix à 15 de farine pour [illegible] à $12 50 et 100 do à $14 le baril.

MAIS—Le marché est calme, le stock faible et la demande bonne portant principalement sur le blanc. Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 500 sacs dont 100, 100 de jaune et 1000 de mêlé à $1 05, 100 de jaune de choix à $1 10, 300 jaune et 700 de blanc mélangé à $1 et 1700 de mélangé en magasin à $1 le boisseau.

AVOINE—Le marché est ferme, le stock faible et la demande bonne, il s'est fait des ventes en hausse de 2 1/2 cts le boisseau. Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 200 sacs, dont 300 à 80 cts, et 800 à 82 1/2 cts le boisseau.

SON—L'approvisionnement de son est faible, et il s'en est fait des ventes à des prix pleins. Aujourd'hui, vente de 250 sacs dont 100 et 150 à $2 25 les cent livres.

PORC—Le marché est plus ferme, et il s'est fait les ventes à une hausse de 25 c le baril de [illegible] Aujourd'hui les ventes ont embrassé 50 barils de mess even weight, [illegible] $23 75 le baril. Ventes [illegible] à $21 à $21 25 le baril.

BACON—Le stock d'épaules en premières mains est presque nul, une bonne demande pour le placement et l'on n'a noté des ventes en hausse. Il s'est vendu 10 tierçons de jambons curés au sucre à 17, 14 barriques d'épaules en 2 lots à 10½ cts la livre. Les épaules se vendent en détail à 10¾ à 10½ c la livre, côtes, [illegible] à 11 à c, côtes désossées 13¼ c et jambons passés au sucre à 16 à 18 c la livre.

FOIN—Le marché est ferme et la demande bonne pour le commerce local. 130 balles de choix vendues à $25 à $26 le tonneau. Nous cotons à $19 à $24 pour inférieur, $30 à $32 pour le bon, $24 à $26 pour le prime, 28 le tonneau de choix.

SAINDOUX—Le marché est calme. Nous cotons des ventes de 50 barils de choix et de 13 tierçons de prime à 13 c la livre. Le prime en tierçons est coté à 12½ à 13 c et en barils 14 cts la livre.

VIANDE VERTE—Les épaules salées a [illegible] vendu en lots à 9 cts la livre.

SUIF—Le suif est tenu à 9 1/2 à 10 pour le suif pressé à la campagne.

WHISKY—Il ne se fait dans l'article que des affaires en détail, à raison de $2 à $2 30 le gallon, et le whisky de la Louisiane $1 50 à $1 80 cts le gallon.

CHANDELLES DE STAR—Stock faible et demande modérée à 15 1/2 à 16 cts pour les chandelles de 12 onces, 17 c pour celles de 13, 18 pour celles de 14 et 20 pour le poids plein.

HUILE DE CHARBON—Le stock de l'huile en caisse est réduit, tandis que celui de l'article en barils est faible. Le demande pour le placement est modérée à 46 à 48 cts pour l'huile en barillet en caisse 62½ à 65 cts.

RIZ—Le stock de riz de la Louisiane est faible et l'article en bonne demande à 9 1/2 à 12 c la livre. Il n'y a pas de riz de la Caroline sur le marché et pas de riz indien en premières mains. Nous cotons la dernière qualité de 10 1/2 à 11 cts la livre.

POMMES SECHES—Sont cotées à 8 à 9 cts la livre.

FARINE DE MAIS—Calme. La farine séchée au four se vend $1 à $1 50 le baril.

LAINE—L'approvisionnement de laine est d'une force modérée et la demande pour l'exportation est bonne. Nous cotons la laine lavée 28 à 31 cts, 10 cts la laine pleine de glouterons, 18 à 21 c la native de la Louisiane, 21 c la ¾ et ¾ merino et 3/1 à 7/8 merino 28, cts.

PEAUX—Stock faible et bonne demande à 15 à 16 cts les sèches, 9¼ à 10 le les vertes.

DIVERS—Les œufs se vendent au débarcadère à $14 à $15 le baril, 13 à 16 c la douzaine d'œufs en caisses, les poules $7 à $7 50 la douzaine, les oies $8 à $10, les dindes $20 à $26 la douzaine, les pommes $8 à 10 le baril, les oignons nouv. $6 à $6 50, les pommes de terre nouvelles $6 50 à $7, les vieilles $5 à $5 58 le baril.

PROVISIONS NAVALES—Un lot de 50 barils d'esprit de térébenthine s'est vendu à 15 cts le gallon. La resine No 1 est cotée à $3 50 à $4 25 No 2 à $3 25 à $3 50 et No 3 à $3 le baril.

HARICOTS—Approvisionnement rond et bonne demande à $1 75 $4 pour les haricots de l'Ouest et ceux du Nord 15 à 16 le baril.

POIS POUR VACHES—L'article est calme à $4 le boisseau.

DRECHE—La drèche est fort calme à $1 à $1 80 le boisseau de drèche de l'Ouest et $1 90 à $2 pour celle du Canada.

HOUBLON—L'approvisionnement de l'article est faible et la demande bonne avec offre de 65 à 70 cts la livre.

CAFÉ—La demande de café est bonne. Il n'y en a pas en premières mains et le stock en seconde mains est de 6000 sacs de Rio. L'article se vend en lots à 16 1/2 à 18 1/2 c la livre et payable en or pour le bas à prime et 23 et 25, en monnaie courante. Ventes en détail à des prix plus élevés de 1 ct.

SEL—Le stock de sel est en ce moment faible la demande peu active à $2 15 pour le sel de Liverpool, fin et en entrepôt, $2 25 à 2 35, pris en magasin. Le gros sel est tenu à $2 10 en entrepot et $2 20 à $2 30 à prendre en magasin. Le sel des Iles Turques en grenier rapporte 90 c le boisseau, en entrepôt $2 le sac et en magasin $2 35.

TOILE D'EMBALLAGE DE L'INDE—200 balles se sont vendues à 26 cts la yarde. Ventes en détail à 25 cts la yarde pour l'article en rouleau et en balles 27 cts.

CORDE D'EMBALLAGE—L'article se vend en détail, 10½ à 11 cts la livre.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 4 juillet 1867.

Arrivé, hier—273 bœufs du Texas, 462 veaux et veaux d'un an.

Vendu—216 bœufs du Texas, 145 veaux et veaux d'un an, 41 cochons.

A vendre—65 bœufs du Texas, 1268 veaux et veaux d'un an, 295 cochons, 2375 moutons et 4 vaches à lait.

Bœufs de l'Ouest, 1ère qualité par liv. net	— à —
do do 2me qualité, par tête	— à —
Bœufs du Texas, 1re qualité, par tête	45 à 55
do do 2me qualité, par tête	30 à 40
do do 3me qualité, par tête	20 à 25
Cochons de l'Ouest, par liv. gr	7 à 8½
do du pays	5 à 6
Moutons 1ère qualité par tête	5 00 à 6 50
do 2me do do	2 50 à 3 50
do 3me do do	1 50 à 2 00
Vaches du Texas, avec veaux, par tête	— à 20 00
Vaches à lait, de choix, par tête	— à 100 00
do de 2e qualité, par tête	50 à 80 00
Veaux, par tête	8 à 15 00
Veaux d'un an, par tête	5 à 10 00
Chèvres, par tête	1 50 à 4 50

SERVICIO FUNEBRE

Un servicio funebre será celebrado el jueves, 4 del corriente, a la iglesia de la Anunciacion, a las 7 de la mañana, en commemoracion de difunto FRANCISCO SCHUAB. Los amigos y conocidos quedan convidados de asistir, sin otra invitacion.

De parte de su familia y su cuñado Juan Carreras. 2juil—3

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre aura lieu le jeudi, 4 juillet, à 7 heures du matin, à l'Eglise de l'Annonciation, pour le repos de l'âme de FRANCIS SCHUAB. Les amis et connaissances de la famille et ceux de son beau-frère, Juan Carreras sont priés d'y assister, sans autre invitation. 2 juil—3

AVIS.

LES créanciers de la succession de feu ADOLPHE BOUDOUSQUIE, sont notifiés d'avoir à se faire connaître au soussigné, et à lui présenter une note du montant de leurs réclamations.

MARTIN BLACHE, Exécuteur testamentaire, No 50, Passage de la Bourse. 27 juin—2 et 7 juil

Société de Bienfaisance des Bouchers.

LA Société se réunira, pour une assemblée mensuelle jeudi, le 4 juillet, à 7 heures du soir, à la salle encoignure des rues Chippewa et Louisiana Avenue. Par ordre du président, F. ZEHENDER, secrétaire. 4 juil—4

Bureau des Assureurs, Nouvelle-Orléans, 4 juillet 1867.

Les compagnies d'assurances composant ce Bureau fermeront leurs bureaux AUJOURD'HUI (4 juillet) à 11 heures du matin. JAMES H. WHEELER, Secrétaire. 4 juil—1f.

Avis spécial.

LE steamer CREOLE cesse, pour le moment, ses voyages du lundi. PETER MARCY, Agent. 4 juil—4f.

Vins, Eaux-de-Vie, &c,

En débarquement et en magasin:

100 barriques VIN ordinaire, 50 do pour familles, 1000 caisses do ordinaire, 100 do SARDINES en ¼ de boîtes, 25 do BÉNÉDICTINE, 100 do VIN Chateau Olivier. —AUSSI— EAUX DE-VIE Pinet, Castillon & Co, Otard, Dupuy & Co. et autres marques. A vendre par OSCAR BERCIER & CO., No 60, rue des Magasins. 4 juillet—6f

Porc, Saindoux, &c., &c.

200 barils PORC mess, 30 demi barils PORC de choix pour familles, 500 barils SAINDOUX de choix, 500 caisses CHANDELLES de "Star," 1000 caisses AMIDON de [illegible], 100 barils WHISKY rect. de l'Ouest. —AUSSI— JAMBONS au sucre de Rawson et autres. A vendre par OSCAR BERCIER & CO., No 60, rue des Magasins. 4 juillet—6f

DEMANDE DE DOMESTIQUE.

ON demande une domestique de maison, rue Royale No 66. S'adresser au magasin de musique. 4 juil—3

Vins rouge et blanc, Sardines à l'huile.

EN débarquement des navires Marie Cadichonne et Amérique, de Bordeaux:— 81 barriques vin rouge St Macaire, 50 do do Côtes de St. Jean, 50 do do Palus de [illegible], 20 do vin blanc de [illegible] Mons, 75 caisses de [illegible] sardines à l'huile, 25 do [illegible]. A vendre par ESAIRE FASSY, 4 rue St. Louis. 4 juin—6

Encre.

NOUS avons d'excellente encre à marquer les caisses et les marchandises. Un seul gallon .... 75 cents. En quantité beaucoup au dessous de ce prix. Envoyez en chercher et essayez-en. KEARNEY, BLOIS & Co.

Dr De Roaldes. CHANGEMENT DE DOMICILE.

LE DOCTEUR DE ROALDES a transporté son domicile au No 133 de la rue Bourbon, entre Toulouse et St Pierre. Consultations de 4 à 5 heures.

Département du Trésor. Bureau du Contrôleur du "Currency."

AVIS est donné à toutes les personnes qui pourraient avoir des réclamations contre la Première Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans [illegible]. H R HULBURD, Contrôleur du Currency.

Département du Trésor, Bureau du Contrôleur du "Currency."

AVIS est donné à tous les porteurs des billets de circulation de la Première Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans, [illegible]. H R HULBURD, Contrôleur du Currency.

AVIS.

LES créanciers de la succession de SYLVESTRE NEREST[illegible] RABASSA [illegible]. MANUEL ELLIOT, Passage de la Bourse. 29 juin—3t

En débarquement du navire CADICHONNE de Bordeaux.

50 barriques VIN rouge [illegible]. [illegible] J. N. Cariey.

Sous les clefs de la Douane par navires BURROUGHS et BONS FILS.

[illegible] barriques VIN rouge [illegible]. A vendre par A. SCIOLA.

Grand Concert VOCAL ET INSTRUMENTAL. Au profit de la famille de feu Jacques Olivetra.

UNE représentation de bienfaisance [illegible].

L'Extrait composé concentré de Buchu, de Risley,

☞ A la vente bien connue à FEUILLES BUCHU [illegible]. A vendre, en gros et en détail, par JAMES SYME, Pharmacien, en gros rue du Canal No 139.

AVIS.

MA femme MARIE [illegible] ayant quitté le domicile conjugal, je préviens le public que je ne paierai aucune dette qu'elle pourra contracter. JOSEPH SEMPÉ.

Demande de Pension.

UN négociant, ancien résident de cette ville, demande pension pour lui et sa femme dans une famille qui n'a pas d'autres pensionnaires. [illegible] au No 1809, au bureau de poste. 3 juil—3t

Billet perdu.

PERDU UN BILLET [illegible] par M. Félix Rager à l'ordre de M. Nicolas Quigeart, date de la Nlle-Orléans, le 25 ou le 30 avril dernier, de la somme de 4 cents piastres et 15/100. MM Borncourt et L. Leon [illegible]. 3 juillet—3m

Oranges.

A VENDRE, une récolte sur pied. S'adresser à E. Roger & Co., 45 et 47 rue de la Vieille Levée. 3 juil—6f.

Succession de Mme Valentine Rothaug.

LES CRÉANCIERS et débiteurs de cette succession sont par le présent requis de présenter leurs comptes, ou de solder leurs dettes avec Mme Jules Knoll administratrice, ou avec les soussignés dans les dix jours qui suivront la première publication de cette notice. SAMBOLA & DUCROS, Avocats, Passage de la Bourse, encoignure Douane. 3 juil—8,12

Egaré ou Perdu.

UN BILLET tiré par John Brauch, à son ordre et endossé par lui, pour deux mille piastres, daté du 25 août 1866, portant intérêt à raison de 8 pour cent, de l'échéance, payable à un an de date, à la Banque des Citoyens de la Louisiane, dans cette ville, [illegible]. LEON GODCHAUX. Nlle-Orléans, 27 juin 1867.

En débarquement DU NAVIRE "MARIE" DE BORDEAUX

Et à vendre par les soussignés: 50 CAISSES 24/2 bouteilles Vin rouge Cantenac—Larronde frères. 50 caisses 24/2 blles Vin rouge Haut Brion, do. 50 do do Margaux, do. 20 quarts Cognac Rochelle—Seignette.

BOUCHONS! BOUCHONS!

12 balles 15,000 bouchons courts fins non pointus—Alf. Debans [illegible]. Ve. MAIGNAN & F. LABORDE, 23 et 25 rue Bienville, entre Chartres et Levée. 30 juin—7f—PP

Divers! Divers!

GENIEVRE—10 pipes de Hollande, marque du Steamboat de Knynebende. MUSCADE—10 caisses première qualité. INDIGO—10 caisses, Madras.

Vins.

100 caisses champagne Gustave Gibert, qts et pts; 300 caisses Léoville, Alfred Morton; 200 caisses vin rouge St Loubès; 36 barriques, vins de familles, St. Loubès; 198 barriques bon vin rouge ordinaire de Bordeaux.

Eaux-de-Vie.

5 huitièmes Louis Le Berton, 1805. 10 do Laferrière, 1854. 20 quarts do 1853. 37 quarts do 1854. 27 quarts vine Growers Company, très supérieure, années 1864 à 1854. 7 quarts Castillon, 1825. A vendre par Wm H. VREDENBURGH & NEPHEW, 17 rue St Louis. 30 juin—6f

AVIS.

LA Société qui existait en cette ville sous la raison commerciale de POLLINGUE & GAJAC, a été dissoute d'un consentement mutuel le 17 courant, par acte passé ce jour devant M. Magner, notaire public. M. J. B. Pollingue reste seul chargé de la liquidation de ladite société. Nouvelle-Orléans, 20 juin 1867. J. B. POLLINGUE. A. GAJAC.

Le soussigné a transféré son Bureau chez Blanchin & Giraud, No 63 Vieille Levée. J. B. POLLINGUE. 21 juin—1m

A LOUER.

Une jolie MAISON de résidence, à étage, avec dépendances, grande citerne, jardin et cour carrelés, contenant quatre chambres au rez-de-chaussée et autant au premier étage, située rue Dumaine No 436, entre Tonti et Rocheblave. S'adresser à NARCISSE FRÉCHOU, 278 rue Poydras, ou au marché à la viande du Second District. 28 juin—1m

La Société de Reconstruction Nationale du 6e Ward.

Se réunit tous les VENDREDIS SOIRS, à sept heures et demie, à l'Académie du colonel Ferrier, rue de l'Hôpital, No 134. C. E. GIRARDEY, Président. ANAT. A. KER, Secrétaire. 6 juin

Salle du Comité Exécutif du Parti National de Reconstruction, DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

Au coin des rues Royale et Douane. Les assemblées régulières de ce Comité ont lieu tous les MERCREDIS SOIR, à sept heures et demie. GEO. A. FOSDICK, président. T. L. MAXWELL, secrétaire. 24 mai

Exposition, Paris, France, 29 Juin 1867.

A MM. PECK BROS., Rue du Canal, No. 156, Nlle Orléans, Agents pour la vente des Machines à coudre de Wheeler & Wilson:

Nous vous annonçons avec plaisir que la MACHINE A COUDRE de WHEELER & WILSON a encore remporté le PREMIER PRIX—Elle a remporté la seule médaille en or accordée aux machines à coudre. 30 juin

AVIS AUX CONTRIBUABLES. Bureau de l'Auditeur.

Nlle Orléans, 1er juillet 1867.

LA Taxe d'Etat de un quart de un pour cent sur le montant brut des ventes et recettes de chaque personne pourvue d'une patente [illegible], payable au mai et de juin 1867, est actuellement due au Trésorier d'Etat, dans les DIX JOURS DE CETTE DATE. Les personnes qui tardent à payer dans le terme prescrit auront à payer un montant additionnel de vingt pour cent sur cette taxe. H. PERALTA, auditeur. 2 juillet—10f

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer Pontchartrain.

Nlle Orléans, 1er juillet 1867.

LES Directeurs ont déclaré aujourd'hui un dividende de cinq (5) pour cent qui provient des bénéfices des derniers six mois et sera payé aux actionnaires ce jour et [illegible]. N. B.—La Compagnie paiera la taxe du Revenu Intérieur. Wm. J. CARTER, secrétaire. 2 juillet—6f

Avis de Société.

LA SOCIÉTÉ [illegible] d'Enfants de Marie est priée de se réunir samedi prochain, [illegible] à 8 heures du soir, chez le père [illegible], rues Rampart et Conti. [illegible]. J. F. TURGIS, Directeur de l'œuvre. 2 juil.

Charles E. Fortier, Encanteur, Rue Bienville No. 33.

SE charge de la vente de propriétés foncières, meubles, épiceries, etc.

AVIS.

LE docteur PIERRE TRICOU a transféré son domicile [illegible] rue St-Louis—Heures de consultation de [illegible].

Tenue de Livres.

UN bon comptable parlant et écrivant le français et l'anglais [illegible]. S'adresser par écrit à F. F. au bureau de l'Abeille.

Avis.

ON offre à vendre [illegible] fonds de commerce, [illegible].

Wagon et harnais trouvés.

[illegible]

AVIS SPECIAL.

Grande excursion du 4 Juillet à Mandeville et Lewisburg.

Le beau steamer LAURA, [illegible] le 4 Juillet, à Mandeville et Lewisburg. [illegible] Prix de l'excursion $2.00. Le Laura [illegible] Vendredi.

Avis.

La barque française Guipuzcoana, capitaine [illegible]. ALEX. COUTURIÉ & CO., 27 Vieille Levée.

Maisons à Louer.

A louer, une maison [illegible]. A. BOURGEOIS [illegible], rue Bienville et Douane.

A louer, Rue Dumaine, entre Royale et Dauphine.

Une belle MAISON [illegible]. T. LIVEAUDAIS.

ALPHONSE BARNETT, NOTAIRE PUBLIC,

No 17, rue Royale, au premier, en face de la Bourse des Négociants. 5 juin—6f

NOYER. NOYER.

VENANT d'arriver 30,000 pieds Noyer noir [illegible]. A vendre par JOS. A. BROWN, Chantier de bois de construction, [illegible].

Avis.

AVIS est donné que la liste de l'assesseur du revenu intérieur pour ce District, le revenu de la liste annuelle, savoir: la liste de revenu pour l'année 1867. La dite taxe est maintenant due et doit être payée à mon bureau à la Douane [illegible]. JAMES B. STEEDMAN, Percepteur. 25 juin—30f

Changement de Local. Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 30 juin 1867.

CETTE Compagnie a transporté son bureau à la "nouvelle bâtisse en marbre," No 120 de la rue de la Commune. CHAS. BRIGGS, Président. 30 juin—3m

Bois de choix pour comptoirs, etc.

DIX MILLE pieds de noyer noir, large et de choix pour comptoirs à vendre à des prix raisonnables pour clore une consignation. A vendre également un fort lot de pin jaune pour planchers et plafonds. ALEX. McCONNELL, rue Carondelet No 184. 13 juin—1 an.

Champagne! Sparkling Moselle!

CHAMPAGNE carte blanche de Bouché Fils & Co., Mareuil. Sparkling Moselle de Burgeff & Co., Hochheim, deux marques célèbres en France et aux Etats-Unis. A vendre par PAUL ADOUE & CO., Seuls agents, 30 rue Toulouse. 5 juin—6m

Le Dr. J. B. Delagrave,

ancien médecin interne des hôpitaux de Paris, ancien chirurgien-major de la marine impériale française,

A transféré son domicile et son office au No 124, rue St Philippe, entre Bourgogne et Remparts. Traitement de toutes les maladies chroniques ou aigües—Consultations de 10 heures à midi, et de 4 heures à 6 heures. 26 juin—1m

AVIS.

LE DOCTEUR ORIARD a l'honneur d'informer sa clientèle qu'il va passer l'été à la campagne et qu'à partir du premier juillet il sera à la ville tous les samedis, pour ses consultations, qui auront lieu de midi à six heures, rue Esplanade, No 57. 23 juin—1m

AVIS AUX FABRICANTS DE CIGARES.

22 balles TABAC de la Havane, TRIPES et CAPES (Vuelta Abajo). Reçues par le dernier arrivage.—A vendre au gré des acheteurs. — AUSSI — 80 boîtes THÉ noir et vert. A vendre par LANOS & ROBIN, No 5, rue St Louis. 28 juin—1m

Vacances des Ecoles Publiques.

LES PROFESSEURS ou les élèves qui désirent avoir une belle écriture en quelques leçons à faciles, ou désirent apprendre la tenue des livres, les mathématiques ou les langues peuvent s'adresser au COLLÈGE COMMERCIAL de DOLBEAR, au coin des rues Camp et Commune. Il y a des salles et des heures pour les dames, les demoiselles et les jeunes gens. Les classes commencent mercredi 26 juin. Chacun doit s'inscrire d'avance. Il existe des arrangements spéciaux pour le comité pendant la fermeture des magasins. RUFUS DOLBEAR, Président. 23 juin—1m.

BOIS ET CHARBON.

Bois de frêne, 1re qualité, à $10 la corde. Bois scié et fendu, de $8 à $11 la corde, selon la qualité. A vendre par F. LAMARQUE, Rue St-Philippe No 112, encoignure Bourgogne. 14 juin—1m

INJECTIONS ET PILULES du **Dr. RICORD.**

Pour la guérison de la Gonorrhée récente ou chronique chez les deux sexes, médication facile, cure garantie, à vendre par E. GAUDOZ, Pharmacien, Enc. Conti et Bourgogne. 23 juin

TRAITEMENT DES MALADIES SECRÈTES ET DE LA PEAU.

Syphilis, Gonorrhée, Ulcérations, Engorgements, Dartres, Exéma, Scrofule, Scorbut, etc.; etc. E. GAUDOZ, Pharmacien de l'Université de Paris, Enc. Conti et Bourgogne. 23 juin

S. FUNK,

MARCHAND EN GROS de tabac en feuilles et cigares et négociant-commissionnaire. Rue du Canal, No 46, près Tchoupitoulas. 27 avril—1an

AVIS aux DROGUISTES, PHARMACIENS, CONFISEURS, &c.

500 caisses divers modèles Eaux de fleurs d'oranger, 250 estagnons, 75 bonbonnes Eaux de roses. Marchandises ci-dessus vendues aussi par gallon. Grand assortiment de Parfumeries, Extraits, Eaux de Cologne, Savons, &c., à vendre à ma fabrique, la plus ancienne de la Nlle-Orléans. Conditions libérales aux marchands en gros et aux barbiers. A. DOUSSAN, rue de Chartres, 103. 19 juin—1m

Bureau du Trésorier—Hôtel-de-Ville, 29 juin 1867.

AVIS AUX CONTRIBUABLES.

AVIS est donné à ceux qui n'ont pas encore payé leurs taxes de ville, que le temps sera prolongé jusqu'au Samedi 6 juillet prochain. Ce sera positivement la dernière semaine pour le paiement des taxes sans frais. J. HERNANDEZ, Trésorier de la Ville. 30 juin—1sem.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Star, Nouvelle-Orléans, 1er juillet 1867.

L'ÉLECTION annuelle de directeurs de cette compagnie aura lieu au bureau, No 14 de la rue Carondelet, le LUNDI, 15 du courant, de midi à 2 heures de l'après-midi. N. AUGUSTIN, Secrétaire. 3 juin—7 f 3 p

Bureau de la Compagnie du Chemin de fer de la ville.—Nlle-Orléans, 29 juin 1867.

LE 19 du courant, à une réunion des Directeurs de cette Compagnie, il a été déclaré un dividende de cinq piastres par action, lequel dividende sera payé aux actionnaires à partir du 10 juillet prochain. La Compagnie paiera la taxe du revenu intérieur des Etats-Unis sur le dit dividende. WM P. SINNOTT, secrétaire. 30 juin 10

BANQUE D'AMERIQUE. Nouvelle-Orléans, ce 29 juin 1867.

A une réunion des Directeurs [illegible] un dividende de [illegible] pour cent [illegible]. J. E. MORTIMER, Caissier. 30 juin 8

Bureau de la Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nouvelle-Orléans ELECTION DE DIRECTEURS.

L'ÉLECTION annuelle de Directeurs de cette Compagnie aura lieu le LUNDI [illegible]. J. M. CR[illegible] WFORD, Secrétaire. 28 juin—6f

Bureau de la Compagnie d'Assurance Hope de la Nouvelle-Orléans.

L'élection annuelle [illegible] lundi [illegible] de midi à deux heures, au bureau de la Compagnie, No 21 rue du Camp. LOUIS BARNETT, Secrétaire. 27 juin—jusq. 8 juil

Bureau des Assureurs de la Nouvelle-Orléans.

A une réunion du Bureau [illegible] le 28 juin 1867, il a été adopté: Résolu que le rabat de VINGT CINQ POUR CENT sur les PRIMES, LEQUEL EST DONNÉ ACTUELLEMENT AU LIEU DE SCRIP, SOIT RÉDUIT A QUINZE POUR CENT à partir [illegible]. JAMES H. WHEELER, secrétaire.

Banque du Canal de la Nouvelle-Orléans.

Nlle-Orléans, 24 juin 1867.

AUJOURD'HUI, à une réunion spéciale des Directeurs, il a été déclaré un dividende semi-annuel de [illegible] pour cent [illegible]. CHS J. MONTILLE, caissier.

Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord.

[illegible]. R. S. CHARLES, Trésorier.

Bureau de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans.

AUJOURD'HUI à une réunion des Directeurs [illegible]. W. S. BROWN, Trésorier.

Bureau de la Compagnie Louisiana Petroleum & Coal Oil Co.

Nouvelle-Orléans, 12 juin 1867.

AUX [illegible] actionnaires [illegible]: MM. A. HILL, Président; J. N. AYEGNO, Vice-Président; JULIEN MICHEL, Secrétaire; A. ALEXANDER, Trésorier; M. ESCOUBAS, Surintendant pro tem; W. B. KOONTZ, Avocat. Pour la compagnie, JULIEN MICHEL, Secrétaire. 20 juin—PP

PAUL ADOUE & Co. 30 RUE TOULOUSE.

Vins.

30 barriques vin rouge St Macaire, [illegible].

Eaux-de-Vie.

[illegible] pipes Cognac Martell, [illegible].

Divers.

[illegible]. PAUL ADOUE & CO. 27 juil—1m

Couturié & Bordelois, 39 RUE VIEILLE-LEVÉE.

Vins.

200 barriques vin rouge bon ordinaire, [illegible].

Eaux-de-Vie.

25¼ pipes vieux Cognac Happy Jr. 1811, Castillon 1815, [illegible] Sain Richard 1815, Rousseau & Cie, 1858, [illegible] 4me preuve Hennessy et Cie, 1862, [illegible] 4me preuve Rochelle, 20 huitièmes 4me preuve Rivière & Cie.

Divers.

10 pipes genièvre de Hollande, 50 barils vieux Bourbon whiskey, 20 caisses Absinthe C. Lecoultre, 100 do Kirsch. A vendre en douane ou bien droits acquittés, par COUTURIÉ & BORDELOIS, No 39 rue Vieille Levée. 9 juin—1mPP

Le Dr. Kunemann

A transféré son bureau du No 155 de la rue St Louis au No 156 de la rue du Canal, près Baronne. 22 juin—1m.

Cessation d'Affaires.

LE soussigné ne désirant pas continuer les affaires après cet été, vendra tout son stock à beaucoup au dessous du prix coûtant. Les articles qui ne resteront au commencement de l'automne seront offerts à l'encan. Les personnes responsables qui voudraient avoir la possession du magasin avec un bail de trois ans, à partir de novembre prochain, peuvent adresser leurs demandes dès à présent. M. R. HAGGERTY, Rue du Canal No 133. 27 juin—1m

FABRIQUE "MARIPOSA" De Portes, Fenêtres, Jalousies et MOULURES.

67........RUE ST. JOSEPH........ Entre Tchoupitoulas et Nouvelle Levée. Cet établissement fabrique à vingt pour cent meilleur marché qu'autrefois.

Médecines.

Le soussigné vient de recevoir de France et offre à vendre à bon marché: Sirop de violettes, Huile d'amandes douces, Sirop anti-scorbutique de Portal, Sulfate de morphine, Granules de Digitaline, Lactate de fer, Magnésie, Bi-Sulfate de quinine cristallisée, Ergotine, Paré phosphate de fer, Citro ammoniacale, Iodure de fer, Pilules de Vallet, Pâte d'Escargot, Pâte de Regnauld, Pâte d'Aubergier, Pâte de Lettuce, Pilules de Leroy, Remède de Leroy, Pilule de Blancard, Sirop de raifort iodé, Chlorure de Labarraque, Remède de Laville et une infinité d'autres articles trop longs à énumérer. Une injection infaillible pour certaine maladie. L. GAMOTIS, pharmacie, Encoignure Remparts et Hôpital. 18 juin—1m

Eau de Seltz! Eau de Seltz! LOUISIANA SELTZER WATER MANUFACTORY. No 71, RUE POEYFARRÉ.

Les soussignés ayant reçu de Paris, par le Diana, un supplément de syphons, donnent avis aux consommateurs d'eau de seltz, qu'ils sont en mesure de fournir un supplément à la demande. Sur commande, ils fourniront de l'Eau de Vichy ou toute autre eau minérale. Tout ordre laissé à la Poste, boîte No 1513, sera exécuté sans délai. Eau de Seltz mise en bouteilles pour la campagne. TRÉMOULET & LETOREY. 23 juin—1m.

PLUS DE MAUX DE DENTS. **E. RABASSE, Chirurgien-Dentiste.** Vient d'ouvrir son office à l'angle des rues St Pierre et Royale. ENTRÉE PAR LA RUE ST-PIERRE. Il extrait les dents sans douleur.—Heures de consultations de 9 h. a. m. à 3 h. p. m. 17 mai

CONSERVEZ VOS DENTS J. A. CASADAVANT, CHIRURGIEN-DENTISTE, 186.........RUE DU CANAL.........19 entre Bourgogne et Remparts, où il est prêt à exécuter scientifiquement toutes les opérations de l'art du dentiste. Consultations en français, en espagnol et en anglais. 10 mai—PP

J. A. De HART, DENTISTE. 17..........Dauphine..........17 Près Canal.

Le Dr. CHARLES E. KELLS, DENTISTE,

Cabinet et domicile, No 14, rue Dauphine, 3ème maison après la rue du Canal, près de Lopez. Extraction de dents, sans souffrance, au moyen du gaz hilarant ou protoxide d'azote.

FETE ANNIVERSAIRE du 4 Juillet.

Donnée dans les vastes et magnifiques **JARDINS DU CEDRE MAGNOLIA** à partir du Bayou.

M. LOUIS BLOY prévient le public que la fête anniversaire du 4 Juillet sera donnée dans les JARDINS DU CEDRE MAGNOLIA, [illegible].

Un arrangement a été fait entre M. Louis Bloy et les frères BUISLAY et ZANFRETTA.

LE BALLON LOUISIANA.

[illegible] MAGNOLIA sous [illegible] de Buislay.

[illegible] BUISLAY et ZANFRETTA.

Fête Champêtre

[illegible] Concert, Bal, Jeux forains de tout genre, [illegible].

PROGRAMME DE NUIT

Féerique Illumination des Jardins

!! Feu d'artifice !! Embrassement général du champ de fête. Prix d'entrée [illegible] 25 cts.

[illegible] aux prix ordinaires. [illegible] Ascension de ballon.

4 DE JUILLET. RUE DE L'ESPLANADE. GRANDE EXHIBITION GRATIS [illegible] BUISLAY ET ZANFRETTA. DANSE Sur la Corde tendue. ASCENSION DU BALLON. EXERCICES GYMNASTIQUES. Entrée libre.

Célébration du 4 Juillet 1867, A L'HOTEL BROOKLYN, A ALGER, A un tiret à gauche du Ferry.

[illegible] POUR [illegible]. Cuisine excellente, Vins fins, Les meilleures liqueurs, Cigares de la Havane.

HOTELS, RESTAURANTS, etc.

Hôtel de la Grande Ile, TENU PAR A. MARGOT JOLY.

[illegible]

Hôtel du Croissant, A LA BAIE ST-LOUIS.

CET établissement [illegible] 15 juin [illegible].

Pointe Claire. Pointe Claire.

CET HOTEL EST OUVERT [illegible].

RESTAURANT DE L'INDÉPENDANCE, 211 rue de la Levée, Tenu par A. BROUET, CHARLES LEVY Successeur.

LA DOMINICA. Confiserie, Pâtisserie, Glaces et Sorbets, LUNCH ET REPAS SUR COMMANDES. Angle Canal et Bourgogne.

RESTAURANT ST-LOUIS, 75 & 77......RUE ST-LOUIS......75 & 77

Tenu par H. Barthe.

M. HENRI BARTHE a l'honneur de prévenir [illegible].

HOTEL DE MANDEVILLE. [illegible] LESTRADE, [illegible] François Colomes [illegible].

RESTAURANT FRANÇAIS. ....RUE ROYALE..........32

Tenu par Philippe Forget, Successeur de GALPIN.

CHAMBRES GARNIES [illegible]. A. M. FORGET.

RESTAURANT COSMOPOLITE LOUIS CHAPLAIN, No 11 Rue Royale [illegible].

HOTEL FIJUX, 10, WAVERLEY PLACE—New York.

M R. JULES FIJUX [illegible].

Confiserie des Remparts. TENUE PAR MAX NIHOUL. Rue des Remparts, coin Bienville.

Confiserie-Restaurant, 231......RUE DE LA DOUANE......231

MR. ROUGIEUX [illegible].

L. A. BELLANGER, F. DUMONTEIL, SUCCESSEUR, Coin Canal et Bourbon.

Confiseries! Patisseries! LUNCHS! SOUPERS! REPAS SUR COMMANDE.

M. F. DUMONTEIL a l'honneur de prévenir le public qu'étant devenu acquéreur de cet établissement à partir de ce jour, il ne négligera rien pour continuer à mériter la vogue que son prédécesseur y avait su acquérir. 16 avril—1m

Mr. l'Editeur de l'ABEILLE,

En parcourant les colonnes de votre estimable journal, nous y avons rencontré un avis dans lequel une certaine dame qui dit se nommer Micaela H[illegible] y Pintado, et qui prétend avoir des droits légaux à la terre qu'a feu Sebastian Pintado [illegible].

Voudriez vous Mr. l'Editeur m'accorder une place dans votre estimable journal, afin de faire savoir à la dame en question et au public en général que la dame Vicente Sebastian Pintado n'a jamais été mariée à [illegible]. VICENTE T. PINTADO. Assomption, le 11 juin 1867.

PHOTOGRAPHIE.

S. ANDERSON,

81..........Rue du Camp..........81

ANNONCE à ses clients et au public qu'il passera l'été à la Nouvelle Orléans et continuera à faire des photographies [illegible]. S. ANDERSON, Rue du Camp, No 81. 22 juin—1m